

**INTERVENTION DU BURUNDI A LA 19<sup>ème</sup> SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**LA GUINEE EQUATORIALE**

Merci, Monsieur le Président.

La délégation burundaise salue la délégation équato-guinéenne.

Le Burundi félicite le Gouvernement de la Guinée Equatoriale pour l'amélioration de sa politique migratoire et la félicite particulièrement pour les mesures prises en vue de protéger les droits des travailleurs migrants.

Le Burundi se réjouit des mesures législatives et institutionnelles adoptées par le Gouvernement équato-guinéen pour garantir la protection et la promotion des droits des personnes handicapées. La nomination, comme Sénateur, d'un membre d'une association nationale de personnes handicapées, en est une illustration évidente.

La Justice étant l'un des acteurs-clé en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, la délégation burundaise salue les différentes mesures prises par la Guinée Equatoriale et les diverses réformes réalisées dans le secteur judiciaire pour son amélioration. Nous notons avec satisfaction la diffusion, à l'endroit des citoyens ordinaires, d'un guide sur l'accès à la justice.

Le Burundi formule deux recommandations à l'endroit de la Guinée Equatoriale :

- 1) ratifier la Convention relative aux droits des personnes handicapées ;
- 2) Mettre tout en œuvre pour éradiquer les phénomènes de trafic illicite des migrants, la traite des personnes et plus particulièrement le phénomène de la traite et la prostitution des enfants.

Je vous remercie Monsieur le Président.